



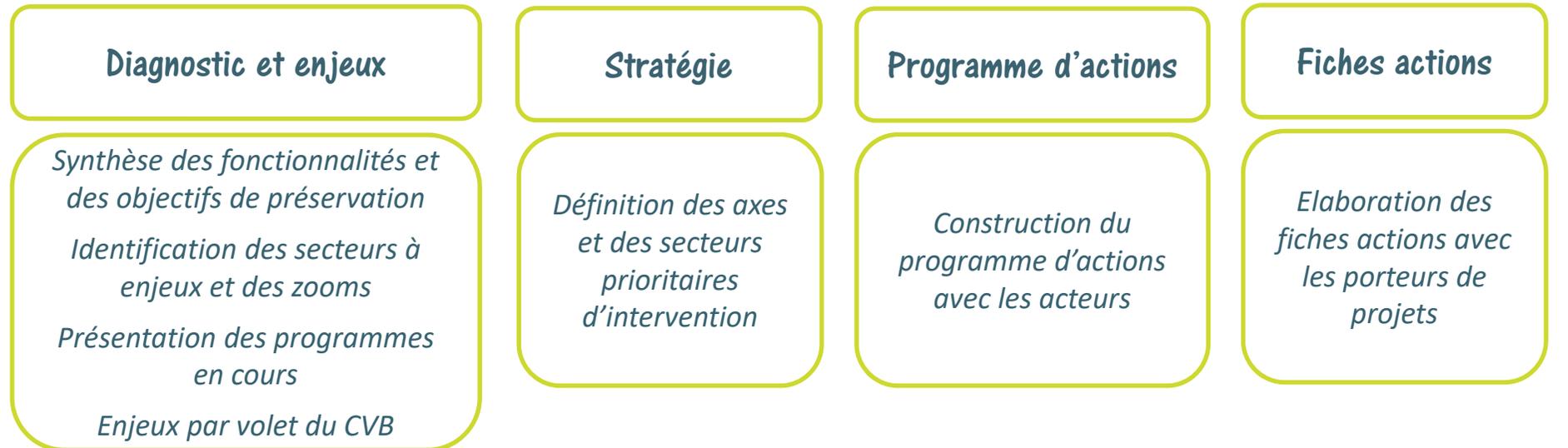
ETUDE PREALABLE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT VERT ET BLEU

Comité de Suivi n°2

Stratégie du CVB



PLANNING GLOBAL



Cotec restreint



Comité de suivi



Groupes de travail avec les acteurs



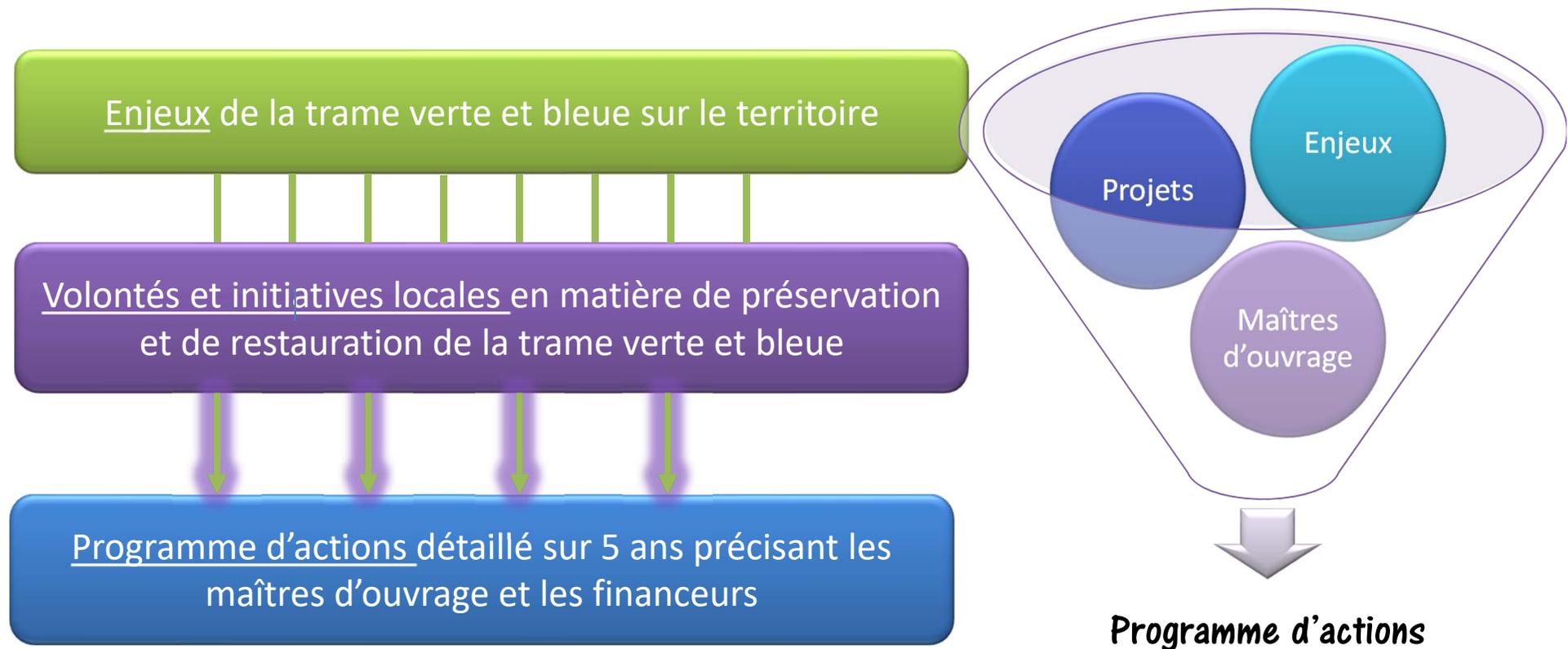
Travail bilatéral avec les acteurs

- *Retour synthétique sur les propositions issues des ateliers*
- *Vérification des propositions au regard des enjeux du territoire*
- *Vers une priorisation des objectifs d'intervention du CVB*
- *Eclairage sur les modalités de financements*
- *Suite de la démarche*

L'ÉMERGENCE DU PROGRAMME D' ACTIONS

Rappel des objectifs du contrat vert et bleu :

Soutenir les acteurs locaux dans la conduite de projets opérationnels visant à préserver ou restaurer la connectivité écologique d'un territoire.



Un contrat organisé autour de 4 volets

- aide à la prise en compte des corridors identifiés au SCOT dans les PLU
- aide à la prise en compte de la trame verte et bleue dans un projet d'aménagement (infrastructure ou urbanisation)

intégration des enjeux « connectivité écologique » dans des documents de portée réglementaire

communication, pédagogie, et animation du projet

- programme de sensibilisation auprès des habitants
- exposition sur la trame verte et bleue
- programme d'information auprès des agriculteurs

- travaux d'amélioration de franchissement routier
- travaux de restauration de milieux
- mise en place de mesures agri-environnementales
- réalisation d'un plan de gestion d'un site sensible

réalisation de travaux ou de mesures de préservation ou de restauration de la connectivité

conduite d'études complémentaires et de programmes de suivi des actions

- amélioration des connaissances sur certains corridors écologiques
- suivi des actions programmées
- réalisation d'inventaires spécifiques



SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS ISSUES DES ATELIERS

Atelier Trame Bleue le 15 février 2019 (matin)

→ Définition des axes d'intervention prioritaire

Milieux
humides

Rivières

Espaces
urbanisés

14 structures représentées
24 personnes



Atelier Trame Verte le 15 février 2019 (après-midi)

→ Définition des axes d'intervention prioritaire

Forêts

Milieux
agricoles

Espaces
urbanisés

18 structures représentées
30 personnes



13 structures présentes aux 2 ateliers



LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ISSUS DES ATELIERS DU 15 FÉVRIER



Amélioration des milieux aquatiques et humides

Valorisation écologique des milieux forestiers

Renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles

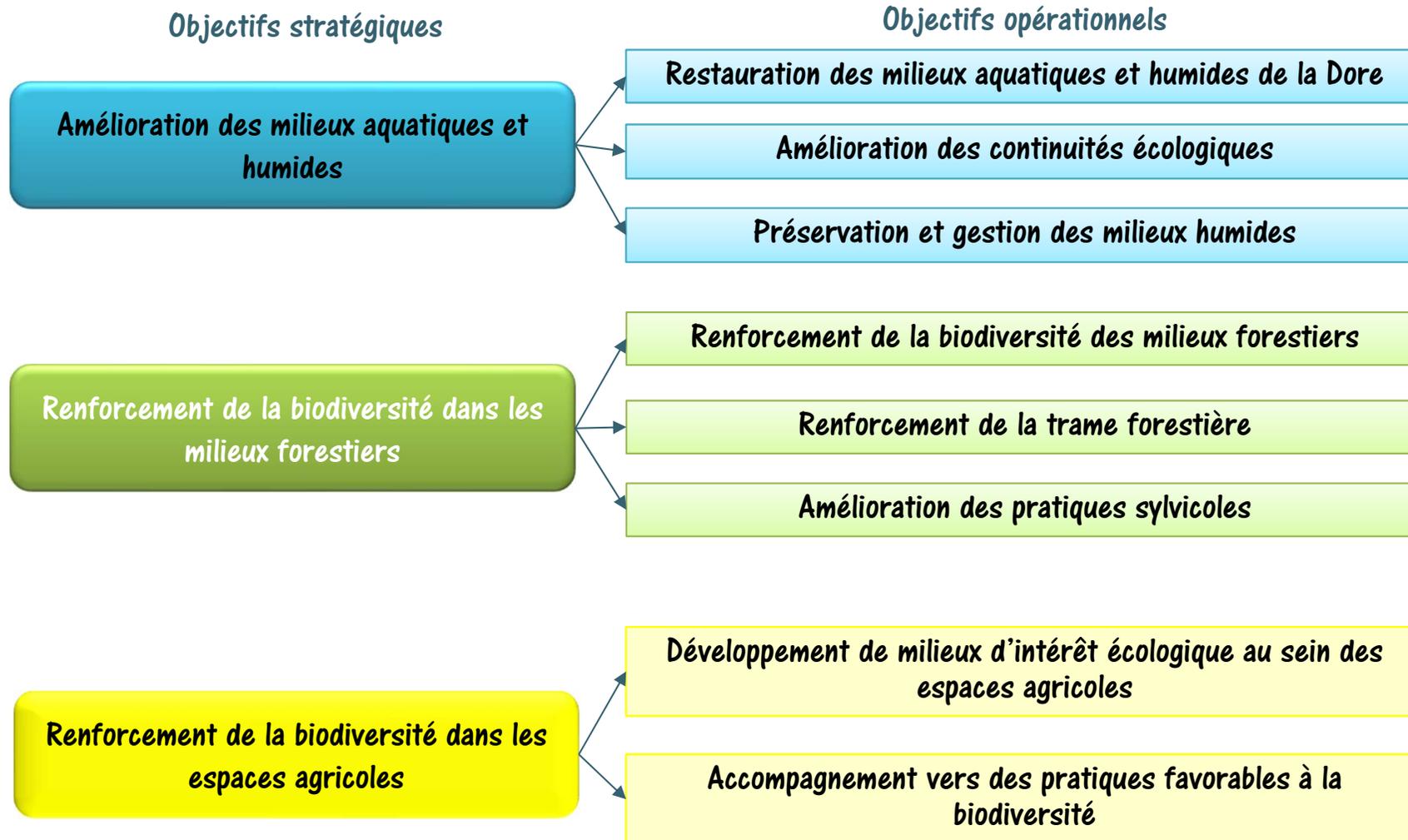
Préservation des espèces patrimoniales

Prise en compte de la TVB dans la planification et les aménagements urbains et routiers

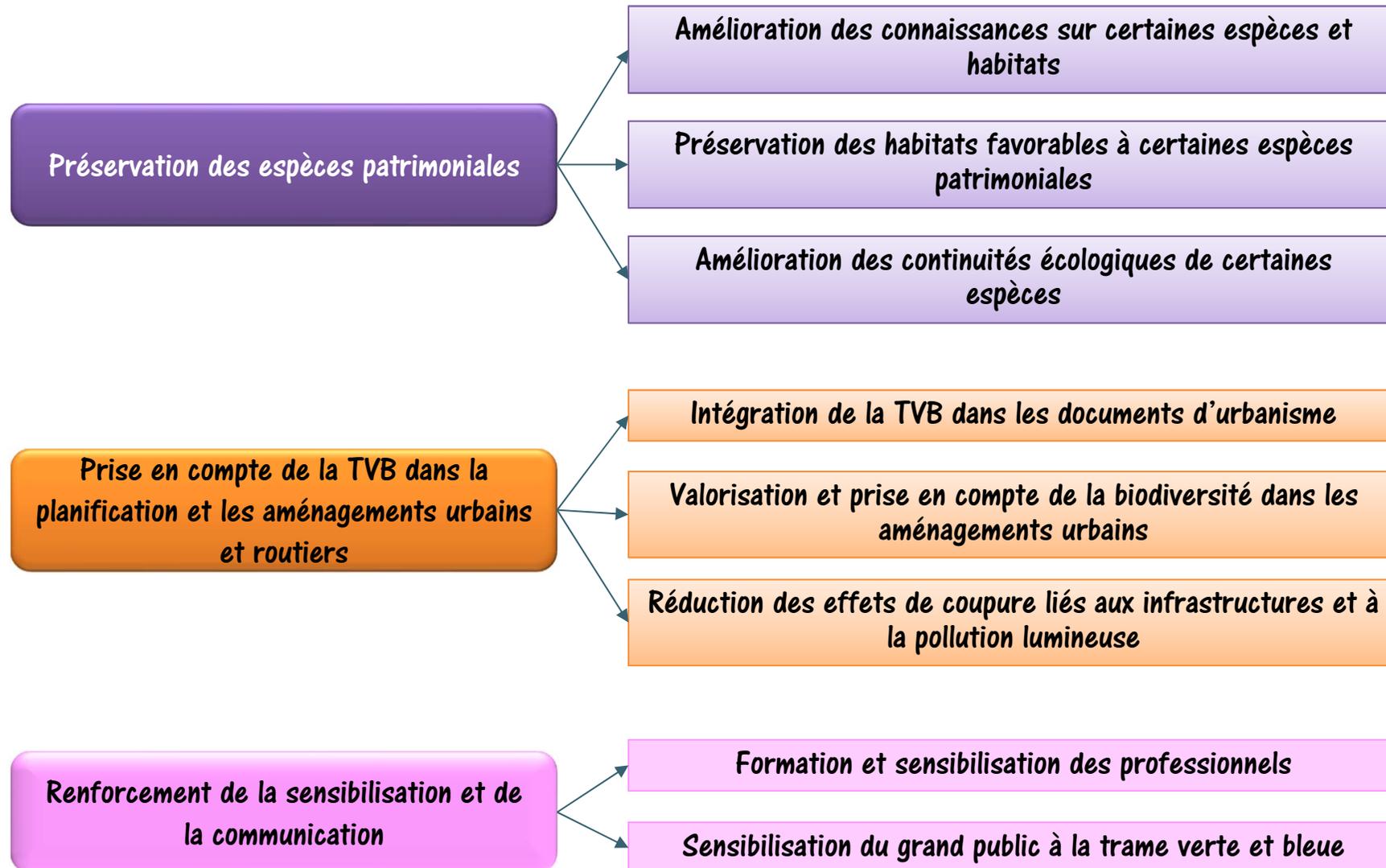
SENSIBILISATION A LA TVB



DÉCLINAISON DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



DÉCLINAISON DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



AMÉLIORATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Restauration des milieux aquatiques et humides de la Dore	Reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés
	Gestion et restauration de zones érodées ou érodables de la Dore
	Eradication des espèces envahissantes à la confluence Dore et Allier
	Pérennisation des actions de conservation et de restauration du bec de Dore
	Mise en œuvre du plan de gestion de la peupleraie d'Iloa
	Suivi thermique des rivières
Amélioration des continuités écologiques	Analyse de la continuité écologique des cours d'eau pour les mammifères semi-aquatiques
	Amélioration des continuités hydrauliques en tête de bassin versant
	Mise en œuvre du plan de gestion de la tourbière du Sapey
Préservation et gestion des milieux humides	Préservation des tourbières et zones humides associées des Hautes Chaumes
	Préservation et gestion de zones humides de tête de bassin
	Amélioration de la gestion des milieux humides
	Mise en place d'une cellule d'assistance technique sur la gestion des zones humides

VALORISATION ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX FORESTIERS

Renforcement de la biodiversité des milieux forestiers	Revalorisation écologique des forêts artificialisées
	Préservation des ilots de vieillissement
Renforcement de la trame forestière	Constitution d'une trame de vieux bois
	Analyse de la fonctionnalité du maillage de la trame forestière pour le chat forestier
	Renforcement de la trame forestière d'intérêt
Accompagnement de l'évolution des pratiques sylvicoles	Amélioration des pratiques sylvicoles en faveur de la biodiversité
	<i>Prise en compte de la TVB dans la réglementation des boisements</i>
	Déploiement de nouvelles pratiques de gestion forestière

RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES AGRICOLES

Développement de milieux d'intérêt écologique au sein des espaces agricoles	Cartographie des haies, lisières et ripisylves et évaluation de leur qualité
	Restauration des haies et des bosquets
	Amélioration de la trame bocagère
	Reconquête de milieux prairiaux le long de la Dore
	Consolidation d'un réseau de vergers
Accompagnement vers des pratiques favorables à la biodiversité	Développement des pratiques agricoles favorables à la biodiversité (prairies naturelles)
	<i>Acquisition foncière pour le développement du maraîchage bio</i>
	Mise en place de filières locales de produits agricoles de qualité (marque valeur parc)
	<i>Amélioration de la qualité des cours d'eau</i>
	Formation des conseillers agricoles pour accompagner l'évolution des agriculteurs vers l'agro-écologie

PRÉSERVATION DES ESPÈCES PATRIMONIALES

Amélioration des connaissances sur certaines espèces + habitats	Etude sur la population de cordulie à corps fin au lac d'Aubusson d'Auvergne
	Amélioration des connaissances sur le campagnol des neiges
	Amélioration des connaissances sur les populations d'écrevisses à pattes blanches
	Amélioration des connaissances sur les populations de moules perlières
	Amélioration des connaissances sur les populations de saumon atlantique
	Amélioration des connaissances sur les populations d'odonates
	Amélioration des connaissances sur la bécasse des bois
	Poursuivre la cartographie des habitats
	Amélioration de la connaissance des milieux pelousaires
Préservation des habitats favorables à certaines espèces patrimoniales	Aménagements d'habitats favorables au crapaud sonneur à ventre jaune
	Plan de conservation de la pie grièche grise (+tarier)
	Protection d'un réseau de gîtes d'hibernation des chiroptères
	Etoffement du réseau « refuges » de la SFEPM
	Plan d'actions en faveur des pollinisateurs
Amélioration des continuités écologiques de certaines espèces	Amélioration de la continuité de l'axe Dore pour les amphihalins
	Amélioration de la continuité de la Dolore amont Chalas pour la moule perlière
	Visualisation des migrations des amphihalins

LES PROPOSITIONS PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LA PLANIFICATION ET LES AMÉNAGEMENTS URBAINS ET ROUTIERS

Intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme	Amélioration de la TVB à l'échelle communale ou intercommunale
	Prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme
Valorisation et prise en compte de la biodiversité dans les aménagements urbains	Renforcement de la biodiversité dans les opérations d'aménagement
	Prise en compte de la trame noire dans les aménagements urbains
	Amélioration de la trame verte et bleue au sein des projets de ZAC
	Intégration de la trame verte et bleue dans le projet d'extension de la zone d'activités de Matussière
Réduction des effets de coupure liés aux infrastructures et à la pollution lumineuse	Intégration de la trame verte et bleue dans le projet d'aménagement de la Prairie Martel
	Réduction de la pollution lumineuse
	Synthèse des points noirs routiers concernant les mammifères terrestres
	Amélioration de la gestion des bords de route

LES PROPOSITIONS PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ET DE LA COMMUNICATION

Formation et sensibilisation des professionnels	Formation des techniciens et gestionnaires de rivière sur les chauves-souris (ripisylves)
	Valorisation des acteurs engagés
Sensibilisation du grand public à la trame verte et bleue	Création d'un kit d'animation sur les mammifères
	Sensibilisation des enfants à la TVB
	Sensibilisation des habitants à la continuité écologique de la Dore
	Sensibilisation et communication sur les milieux aquatiques du bassin versant de la Dore

- Une hétérogénéité dans les propositions : des actions très concrètes et ciblées à des propositions plus floues → viser l'opérationnalité !
- Des propositions qui restent à affiner, à croiser, regrouper
- Des maîtrises d'ouvrage qui restent à définir
 - Le PNR LF souvent indiqué comme chef de file ou MO
 - Les collectivités (EPCI) à mobiliser pour porter certaines actions
- Des propositions d'études pour l'amélioration des connaissances très (trop ?) nombreuses :
 - Un risque de ne pas atteindre l'équilibre investissement/fonctionnement (70/30)
 - Aller au-delà des études et proposer des réalisations
- Une articulation nécessaire avec le CT Dore

ADÉQUATION PROPOSITIONS/ENJEUX



* AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX PAR UN MAINTIEN DES ÉQUILIBRES ENTRE PRATIQUES ET BIODIVERSITÉ

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

- Amélioration de la qualité écologique des cours d'eau
- Préservation et restauration des milieux humides

VALORISATION DES MILIEUX FORESTIERS
PRÉSERVATION DES FORÊTS ANCIENNES
PRÉSERVATION DES MILIEUX HUMIDES BOISÉS
GESTION DURABLE DES FORÊTS VISANT UN MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ ET UNE CONCILIATION DES DIFFÉRENTS USAGES

Renforcement de la biodiversité au sein des espaces agricoles

- Maintien de la richesse floristique des prairies
- Maintien voire reconstitution du bocage
- Renforcement des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité
- Maîtrise des évolutions de pratiques : déprise pastorale ou intensification

* RÉDUCTION DE LA FRAGMENTATION DU TERRITOIRE ET DES EFFETS D'EMPRISE SUR LES MILIEUX

AMÉLIORATION DES CONTINUITÉS AQUATIQUES

MAINTIEN OU RENFORCEMENT DES CONTINUITÉS DE PRAIRIES NATURELLES

RÉDUCTION DES EFFETS DE COUPURE LIÉS À L'A89 ET LA RD906

MAINTIEN DE COUPURES D'URBANISATION ENTRE LES VILLAGES

RÉDUCTION DES EFFETS DES OBSTACLES AUX DÉPLACEMENTS AÉRIENS

* Concernent aussi bien les cœurs de nature que la matrice agro-forestière



- Des propositions sur les principales espèces animales patrimoniales
- Des propositions de préservation et restauration des milieux humides et aquatiques qui ciblent la Dore
- Des propositions pour renforcer la biodiversité des espaces forestiers
- Des propositions pour accompagner une évolution des pratiques agricoles
- Des propositions d'intégration de la TVB dans des opérations urbaines
- Des propositions sur la réduction de la pollution lumineuse
- Des secteurs à enjeux bien ciblés (vallée Dore, plaine d'Ambert, Monts du Forez)

A RENFORCER ?

- Espèces végétales patrimoniales ? Plantes messicoles ?
- Diversification des milieux forestiers ?
- Continuités des prairies naturelles dans la plaine d'Ambert ?
- Landes et pelouses des Hautes Chaumes
- Restauration des continuités terrestres (RD906, RD2089) pour amphibiens ou petite faune terrestre ?
- Gestion des lisières forestières ?
- Changement climatique ?
- Actions sur secteurs Bois Noirs, vallée Durolle, plaine des Varennes ?
- Actions à l'échelle communale ?

VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB



VERS UNE PRIORISATION DES OBJECTIFS DU CVB

→ AMÉLIORATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

- Reconquête de la dynamique naturelle de la Dore
- Amélioration des continuités écologiques des rivières
- Préservation et gestion des milieux humides
- Lutte contre les espèces invasives

→ VALORISATION ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX FORESTIERS

- Renforcement de la biodiversité des milieux forestiers
- Amélioration des pratiques sylvicoles favorables à la biodiversité
- Renforcement de la trame forestière

→ RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES AGRICOLES

- Accompagnement vers des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité
- Développement de milieux d'intérêt écologique au sein des espaces agricoles

→ PRÉSERVATION DES ESPÈCES PATRIMONIALES

- Chat forestier
- Campagnol des neiges
- Chauve-souris
- Pie-grièche grise, tarier
- Bécasse des bois
- Sonneur à ventre jaune
- Écrevisse pb
- Saumon atlantique
- Moule perlière
- Odonates
- Cordulie à corps fin
- Pollinisateurs

→ PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LA PLANIFICATION ET LES AMÉNAGEMENTS

- Intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme
- Intégration de la TVB dans les aménagements urbains
- Réduction de la pollution lumineuse
- Amélioration des ouvrages de franchissement des routes
- Amélioration de la gestion des bords de route

→ RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION/ COMMUNICATION

- Sensibilisation grand public, scolaires
- Sensibilisation des élus
- Formation des professionnels, techniciens

VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB

EXERCICE COLLECTIF DE PRIORISATION DES OBJECTIFS

→ Participation de 18 personnes représentant 9 structures

69% de retour

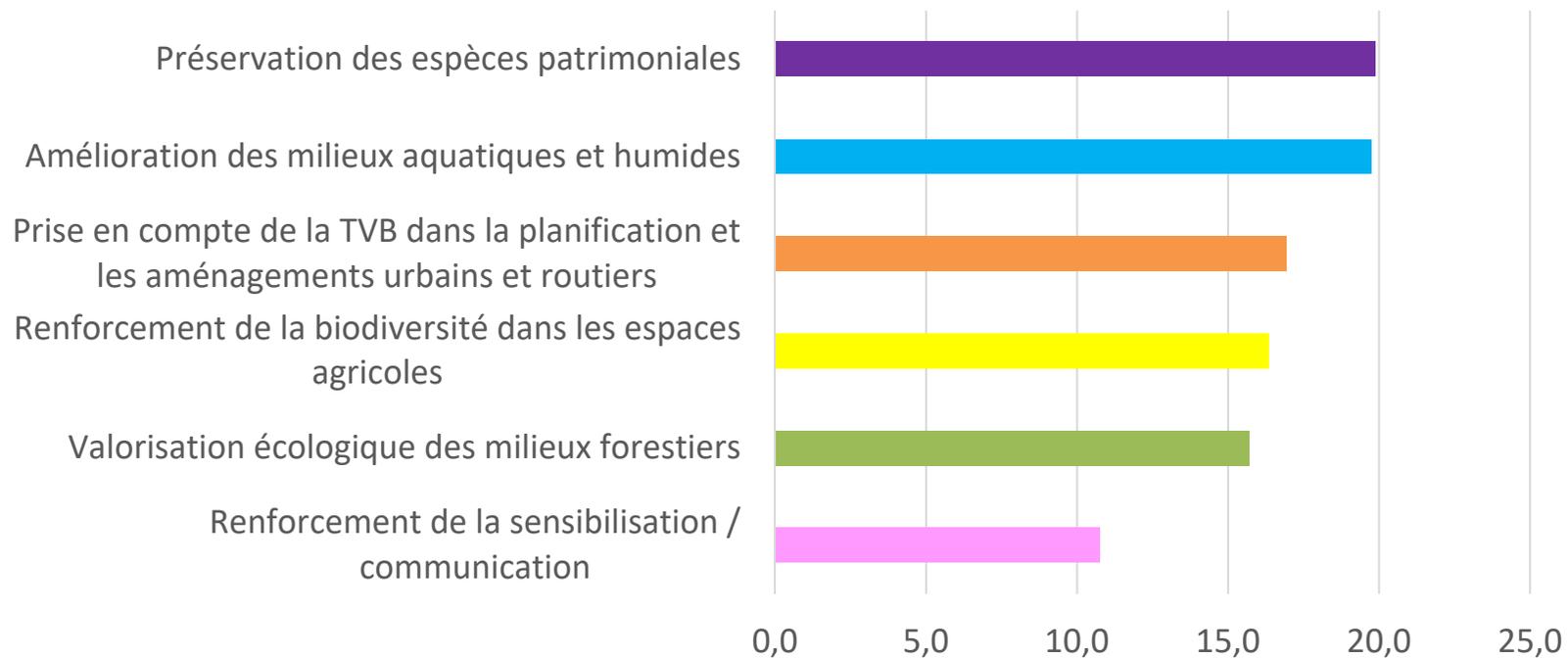
PNR LF	ANPCEN	ONF
LPO	CC ALF	CC TDM
CSA	CEN Auvergne	CBNMC

Structures ayant participé à la priorisation

VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB

PRIORISATION DES DIFFÉRENTS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Priorisation des objectifs stratégiques

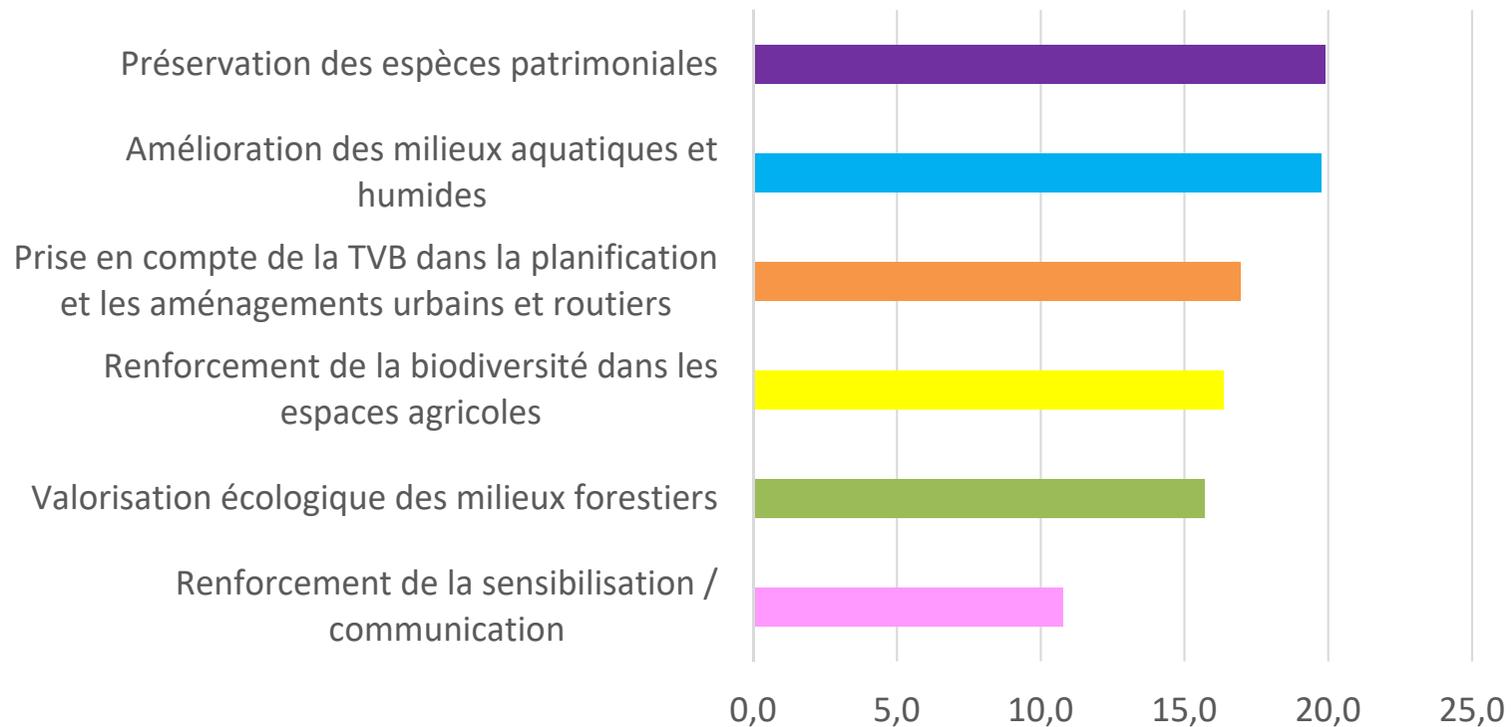


* Moyenne des personnes ayant participé

VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB

PRIORISATION DES DIFFÉRENTS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

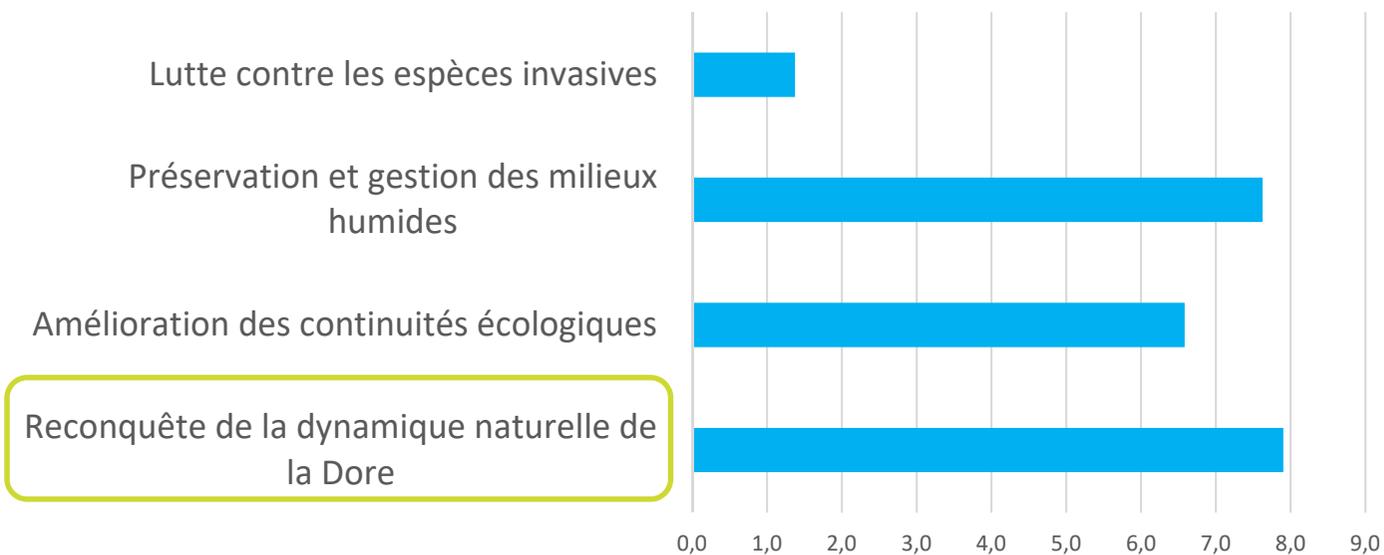
Priorisation des objectifs stratégiques



* Moyenne des structures ayant participé

PRIORISATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

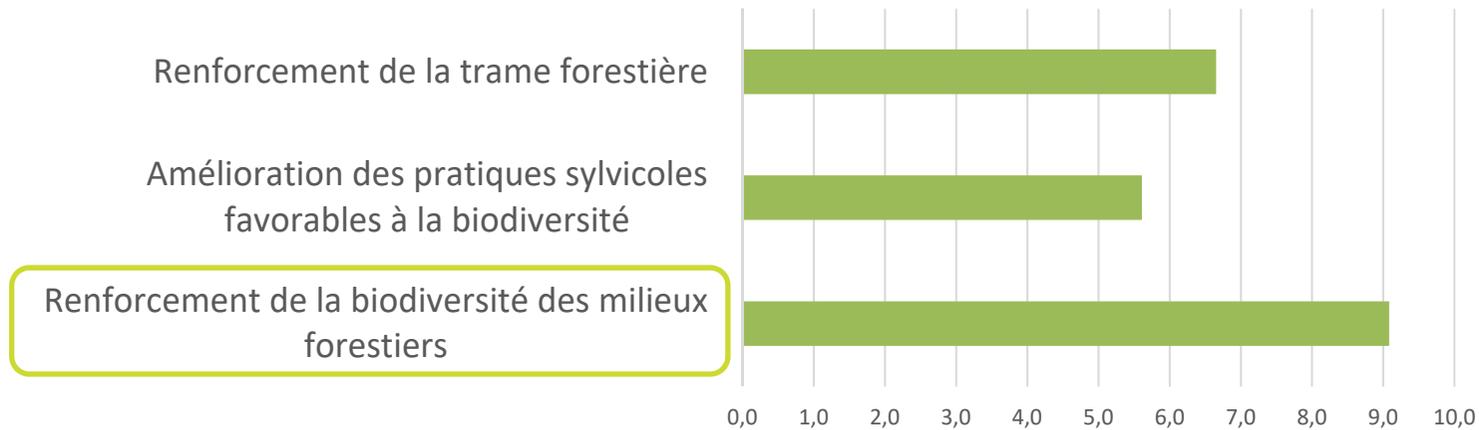
Amélioration des milieux aquatiques et humides



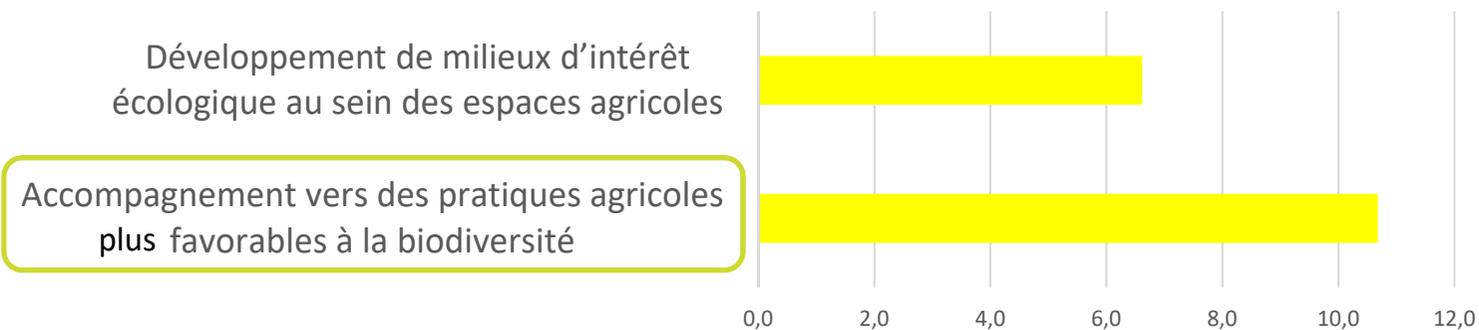
VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB

PRIORISATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Valorisation écologique des milieux forestiers



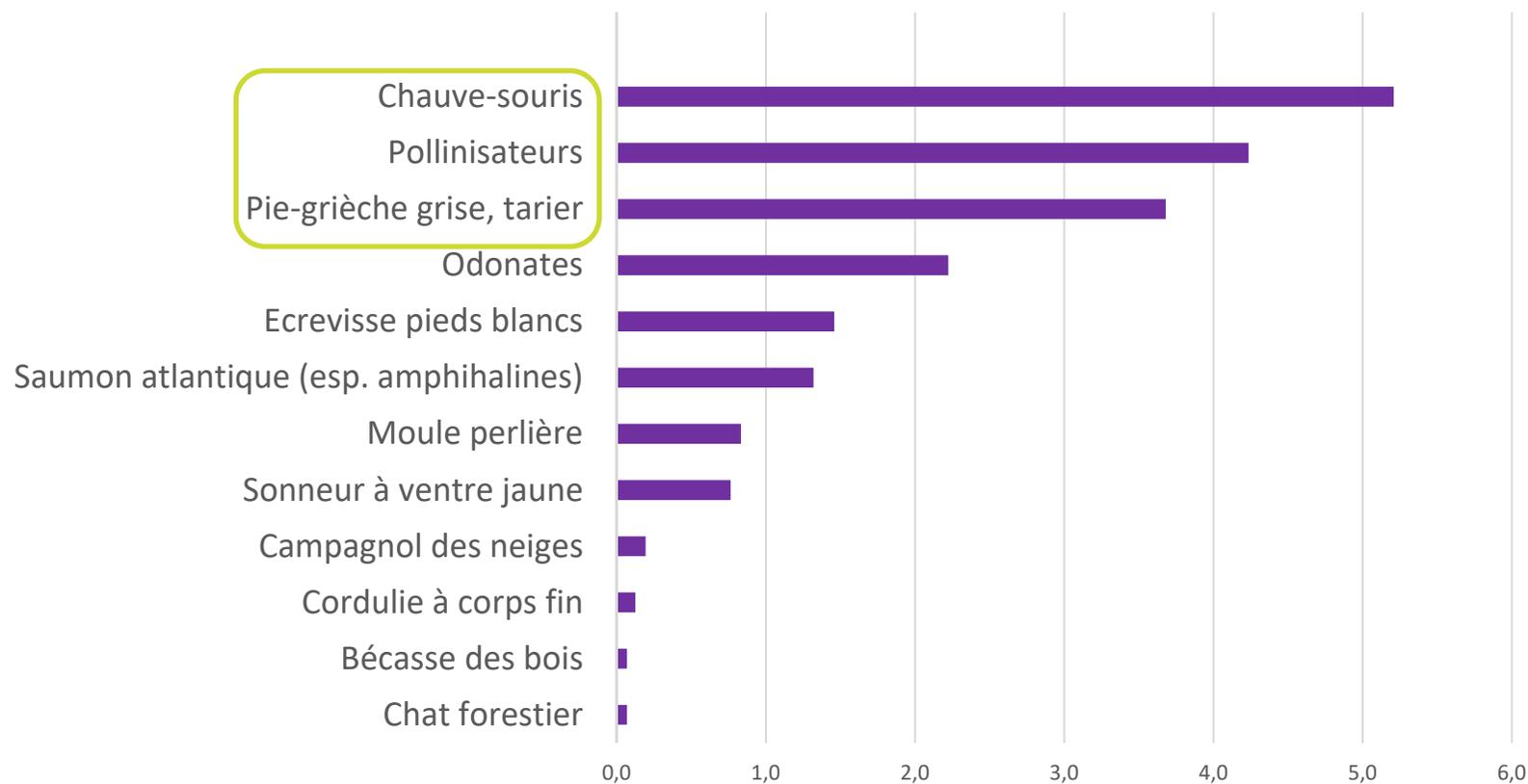
Renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles



VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB

PRIORISATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

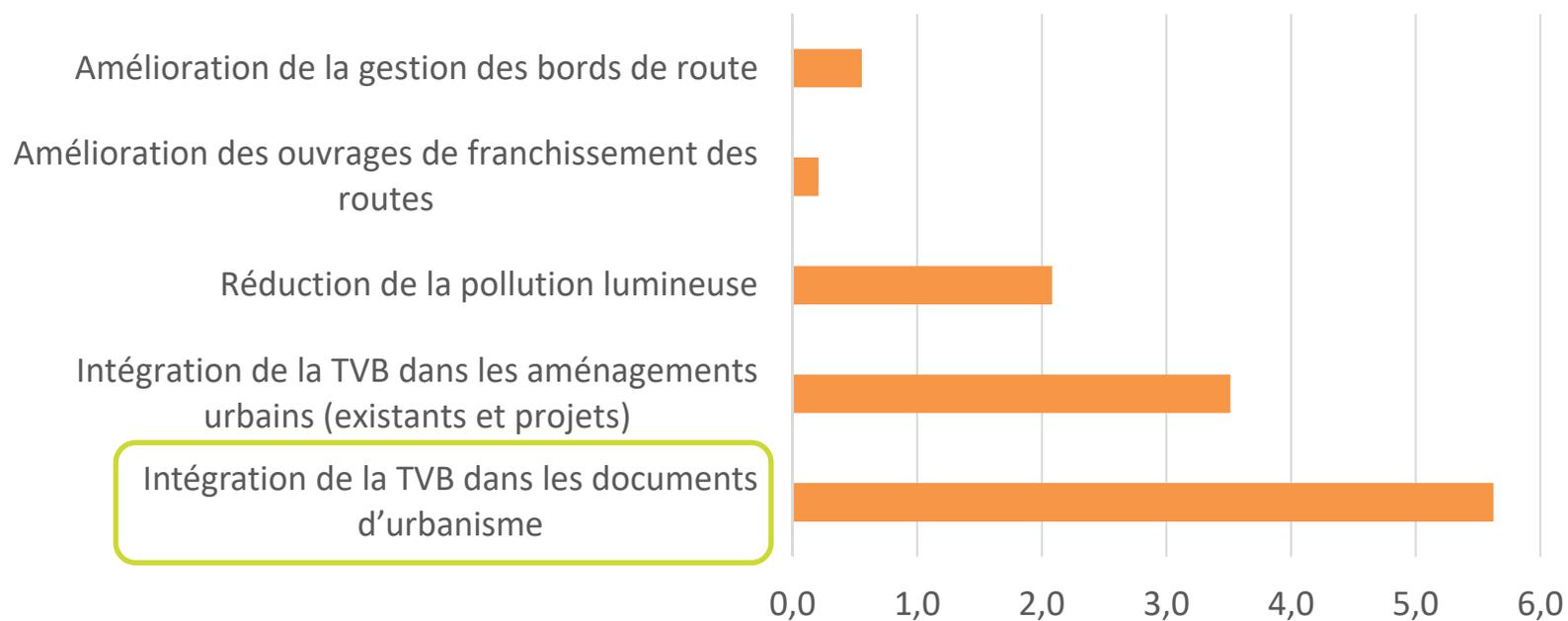
Préservation des espèces patrimoniales



VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB

PRIORISATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

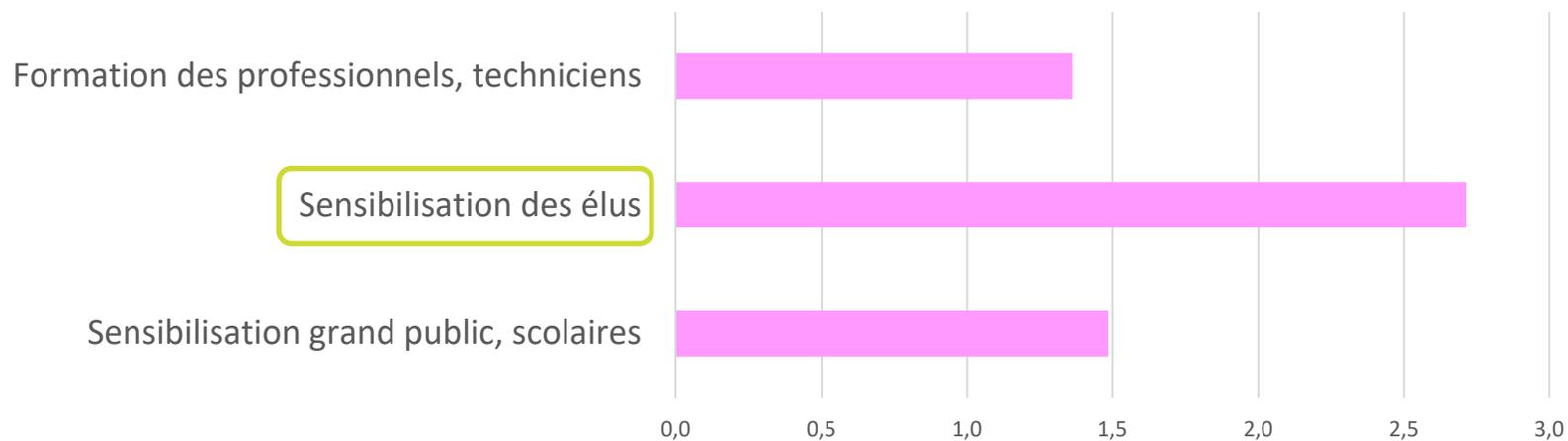
Prise en compte de la TVB dans la planification et les aménagements urbains et routiers



VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB

PRIORISATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Renforcement de la sensibilisation / communication





VERS UNE PRIORISATION DES AXES D'INTERVENTION DU CVB



Un cadre pour :

- Orienter les propositions lors des ateliers de travail prévus pour réaliser le programme d'actions
- Aider à la décision dans la définition du plan de financement

ECLAIRAGE SUR LES MODALITÉS DE FINANCEMENT



Qui peut être maître d'ouvrage ?

Toutes les structures peuvent se porter maître d'ouvrage.

Les plans de financement (part d'auto-financement notamment) seront toutefois différents selon les statuts (association, collectivité, ...).

Co-maîtrise d'ouvrage des actions ?

Il est possible de monter une action en co-maîtrise d'ouvrage. Toutes les MO devront néanmoins faire leur propre demande de subvention.

→ Les maîtres d'ouvrage devront délibérer de leur engagement dans le contrat avant sa signature

Demandes de subvention

Les dossiers de demande de subvention auprès des organismes financeurs sont à monter et déposer par chaque Maître d'Ouvrage pour chaque action.

Seuls les dossiers de demande de subvention à la Région seront à remettre au PNR LF qui les déposera via la plateforme Contranet.

Le PNR LF pourra également apporter une aide aux MO pour le montage des dossiers.



NATURE DES ACTIONS POUVANT ÊTRE FINANCÉES

- Restauration milieux (hors entretien)
- Liaisons douces (si lien avec TVB)
- Acquisition foncière (si plan de gestion)
- Inventaires/suivi habitats espèces (si plan de gestion)
- Suppression obstacles piscicoles (liste 2)

NATURE DES PORTEURS DE PROJET POUVANT ÊTRE FINANCÉS

- EPCI, Communes
- Associations
- Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC)
- Structure privée (exemples : CUMA,...)

TAUX DE FINANCEMENT

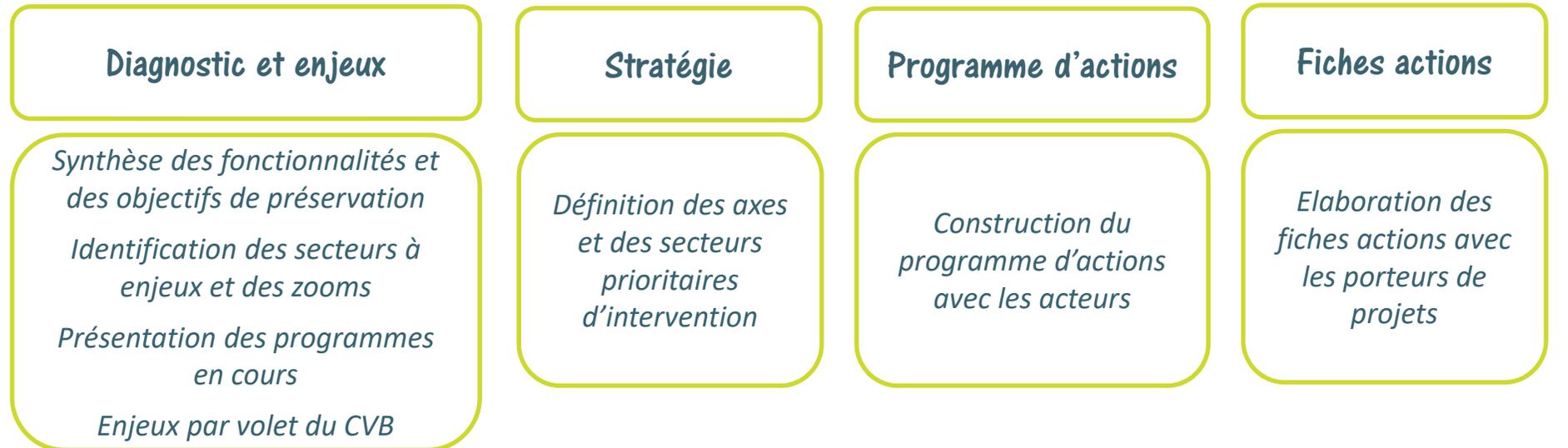
- Taux maximal : 80%
- Taux moyen : 60%

RÉPARTITION
INVESTISSEMENT/
FONCTIONNEMENT :
70/30

SUITE DE LA DÉMARCHE



PLANNING GLOBAL



Cotec restreint



Comité de suivi



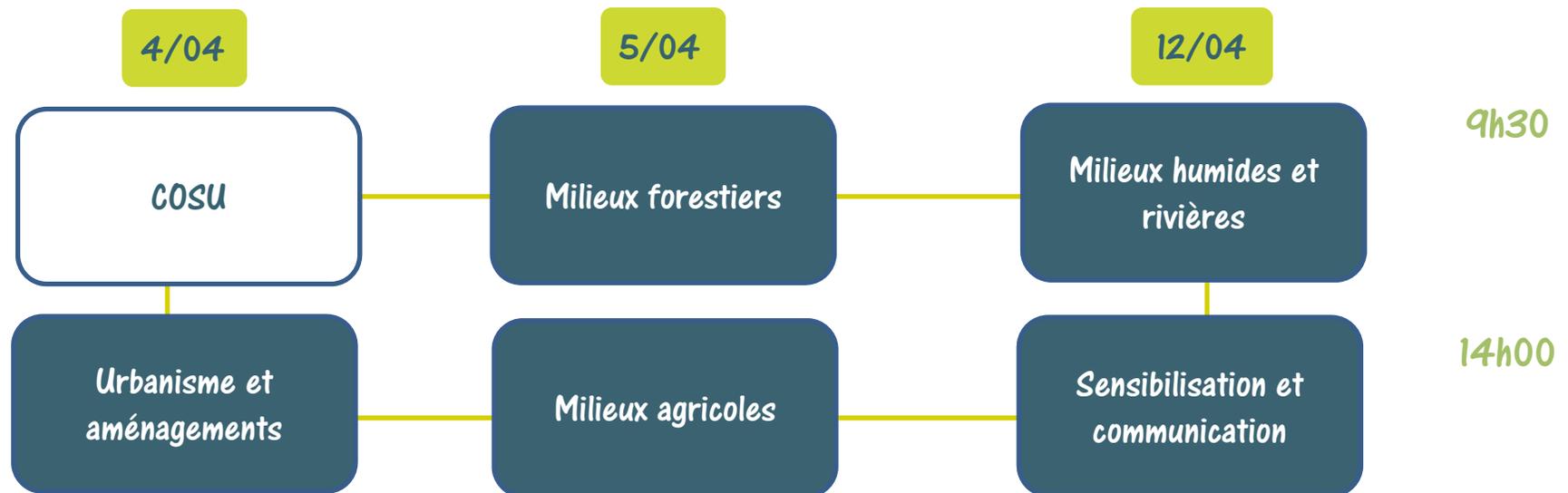
Groupes de travail avec les acteurs



Travail bilatéral avec les acteurs

- 
- Avril 2019 :
 - Ateliers de travail avec les acteurs pour préparer le programme d'actions
 - 30 avril : Comité financeurs
 - Mai 2019 : Comité technique restreint (équipe Parc)
 - Synthèse et proposition programme d'actions
 - 14 Mai 2019 : Comité de suivi
 - Validation de la structure du programme d'actions
 - Mai/juillet 2019 :
 - Travail bilatéral avec les acteurs pour la préparation des fiches actions
 - Juin 2019 : Comité financeurs
 - Septembre 2019 : Comité de suivi
 - Finalisation du programme d'actions
 - Septembre 2019 : Comité financeurs

5 ATELIERS DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS POUR TRAVAILLER SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS



Objectifs

- Identifier/valider les maîtrises d'ouvrage
- Croiser/regrouper les actions et préciser les contenus